A.M.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

SERVICE DE L'HYGIENE.

Nº2097/D.

OBJET :

Habitation pour infirmier à Mugombga.

Usumbura, le 13 septembre 1949.

h. le Me-le cin de Verten

n=2023/TP.

Monsieur l'Administrateur Territorial,



En réponse à votre lettre 1924/T.P. du 29 août 1949, j'ai l'honneur de marquer mon accord à votre proposition de construire la maison d'infirmier diplômé MU-SHA (Buhanga) plutôt qu'à Mugomba.

> Le Médecin Provincial du R.U. Dr M. BAUDART.

A Monsieur l'Administrateur du Territoire de et à ASTRIDA.

Copie pour information à Monsieur le Chef des Travaux Publics USUMBURA.

Territoires	Aetrido 20 200+ 7040
Ruanda - Urundi	Astrida , te 29 août 1949
RUANDA - URUNDI	den
GEWESTEN	
N° 1924 /T.P.	
Rappeler dans la réponse la date et le numéro	
In het antwoord vermelden : nummer en	
dagtekening.	

Réponse au nº Antwoord op nr du

> ANNEXE Bijlage OBJET:

> > Voorwerp

Monsieur lo Dhaf de Service,

Habitation pour infirmier

à Mugombga. -

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le chef de Service des Travaux Public me fait savoir que la maison pour diplomé du Groupe Scolaire prévue à Mugombga (Mvejuru) sera mise en adjudication publique, aucun artisan ne pouvant être détaché à la surveillance des travaux.

Minutée par: Geminuteerd door:

4

van

Les motifs invoqués dans mon nº1576/T.P. ne sont dès lors plus valables. Ce projet n'avait d'ailleurs pas recu l'accord du chef de service Vétérinaire.

Copiée par: Afgeschreven door:

Je vous propose donc de construire la maison d'infirmier diplômé en lieu et place de Mugombga (Myejuru (où deux habitations ont été aménagées par les C.A.C.) à Musha (Buhanga) où la construction d'un centre médical a été décidée avec votre accord, pour l'exercice prochain.

Collationnée par: Gecollationneerd door:

Je vous signale encore que les travaux pourront commencer sans délai, les matériaux étant sur place les indigènes du Buhanga-Nord se sont en effet associés pour fabriquer les 250.000 briques nécessaires à la construction d'un centre médical dans leur province. La construction de cette maison à charge de l'état alligera d'autant leur tache.

1.

Reçue le: Ontvangen den:

> L'Administrateur Chef de Territoire, I.REISDORFF,

Monsieur le Chef du Service Médical USUMBURA.-

Sous couvert de Monsieur le Médecin de Secteur à Astrida .-

N° 1576 /T.P.
Objet:

0

Proposition construction habitation à GIKONGORO.-

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de porter à votre commaissance que je viens d'être averti qu'une maison pour infirmier diplômé a été prévue cette année à Mugombga (Mvejuru).-

Or un logement de 4 pièces a été exécuté en 1948 sur Budget C.A.C.-

Cette année ce même budget prévoit la construction d'une maison pour aide-infirmier laquelle est déjà à hauteur de femêtres.-

Je vous propose donc de bien vouloir en visager de construire l'habitation prévue à Gikongoro, centre administratif du Bufundu où la construction d'un dispensaire médical sera inscrit au Budget C.A.C. 1950.-

Monsieur le Vétérinaire Chef de Secteur m'a marqué son accord pour y construire également cette année une maison Assistant Vétérinaire. Ce chantier serait ainsi dirigé par Monsieur l'Artisan des T.P. Collard.-

J'estime que le dispensaire destiné à desservir le Bufundu et NYARUGURU Nord doit être placé au centre administratif de Gikongoro plutôt qu'à proximité de la mission d'Abbés Indigènes de CYANIKA qui est excentrique et où cette formation, en raison de l'existence d'un hôpital de la C.M.S. dans le haut Bufundu, serait fatalement entraînée dans l'orbite de la mission. Ce qui du point de vue de la politique indigène ne me semble pas souhaitable.-

Le croquis ci-joint montre qu'une large partie du NYARUGURU et la presque totalité du Bufundu se trouve englobée dans un rayon de 15 Km autour du centre de Gikongoro. Quant à cette dernière province seules les souschefferies de l'entrême Nord, Gihara et Kami se trouvent en dehors de cette zone, mais les indigènes de ces régions vont se faire soigner au dispensaire voisin de Mugote (Bunyambiriri de NYANZA) et une passerelle sera jetée cette année sur la Mwogo pour en permettre le franchissement en toute saison.-

Quant aux groupements indigènes vivant en bordure de forêt ils pourront se faire soigner à Kigeme.-

Ce dispensaire sera au surplus excellement situé sur la route Astrida-Costermansville, à proximité du centre commercial de Kirehe. Monsieur Collard, Artisan des T.P. se trouve actuellement à Astrida attendant d'être fixé sur le lieu de construction des 2 maisons pour Anciens Elèves du Groupe Scolaire.

Pourrais-je vous demander une réponse télégraphique afin de hâter le début des travaux.-

L'Administrateur Chef de Territoire I. REISDORFF,

12.